

Le 1^{er} juin la HCC a donné aux acteurs politiques jusqu'au 5 du mois pour trouver un accord politique. A défaut, sa décision du 25 mai devrait s'appliquer. Dans son avis, la Cour précise que la cessation de fonction du premier ministre et de son gouvernement devra résulter soit d'un accord politique entre les protagonistes, soit de l'application de la décision du 25 mai qui stipule que le premier ministre de consensus est nommé par le parti ou le groupe de partis majoritaire à l'Assemblée nationale. La HCC indique clairement que sa décision du 25 mai est une « *sentence* » et que ses directives s'imposent au président de la République, « *en vertu de ses fonctions régulatrices des pouvoirs et des institutions* ». **Le choix du chef de l'Etat s'est porté sur Christian Ntsay, « un homme expérimenté et ayant les compétences pour l'apaisement »**, selon ses dires. D'après *Midi*, sa nomination aurait bénéficié du soutien des partenaires techniques et financiers. Les « *députés pour le changement* » - TIM, Mapar et « *indépendants* » - ont contesté cette désignation qui ne découlerait pas de la liste qu'ils avaient soumise, exigeant que le poste soit attribué à l'un des leurs. Sur cette liste de trois noms figuraient ceux des deux leaders du mouvement de contestation de la place du 13-Mai, la députée Mapar Christine Razanamahasoa et la députée TIM Hanitra Razafimanantsoa. Le TIM de Marc Ravalomanana aurait reconnu que le Mapar, avec 49 députés et en dépit des défections de certains d'entre eux, étant majoritaires à l'Assemblée, serait en droit de revendiquer l'attribution du poste. **La présidence de la République a affirmé que cette nomination avait pu se faire grâce à un accord politique entre les protagonistes**, ce que le TIM n'a pas voulu confirmer. L'accord en question n'a d'ailleurs pas été divulgué, seul un faux a circulé. Bien que présenté par le Mapar, Christian Ntsay, avec son profil de technicien et de fonctionnaire international, est considéré comme n'ayant pas de réelle attache politique. **Ecarté par l'arrêt de la HCC, le parti présidentiel HVM, qui n'existait pas encore lors des dernières législatives, n'a pas pu proposer de candidat.** La nomination d'une personnalité présentée par le Mapar a mis en porte à faux les députés de ce parti qui participent à l'animation des rassemblements quotidiens de la place du 13-Mai. **Le Mapar a été accusé de tenir un double langage et de mettre en péril d'alliance de circonstance scellée avec le TIM.** « *Beaucoup d'entre nous ont pris cette nomination comme une trahison* », a lancé Hanitra Razafimanantsoa, députée TIM et l'une des leaders du mouvement de contestation. « *On se demande d'où vient cette proposition* », a ajouté Eliane Naika, vice-présidente du TIM et ancienne sénatrice.

En application de la décision de la HCC du 25 mai, Christian Ntsay a formé son gouvernement dans les délais impartis. Sa constitution, précédée de rudes marchandages, n'a pas permis l'apaisement. La clé de répartition des portefeuilles ministériels décidée par la HCC et négociée lors d'un supposé accord politique entre les trois protagonistes de la crise a été vivement contestée. Les partisans du chef de l'Etat ont fait valoir qu'ils disposent à l'Assemblée d'un groupe majoritaire de 79 députés issus de différentes formations politiques (contre 73 « *députés pour le changement* » relevant de mouvances autrefois rivales). Des rivalités sont également apparues au sein des députés d'opposition, le Mapar revendiquant la meilleure part en plus de la Primature qu'il considère acquise à sa cause. Les « *députés pour le changement* » et les manifestants de la place du 13-Mai, ainsi que les syndicalistes qui ont renforcé le mouvement, ont exigé qu'aucun membre du HVM ne figure dans la nouvelle équipe, et notamment aucun ministre « *redoublant* ». Les « *députés pour le changement* » du TIM ont mis en garde le pouvoir : « *La fin de la crise dépendra du choix que va prendre le premier ministre* » pour la formation de son gouvernement, a prévenu l'un d'entre eux. Si la clé de répartition de sièges n'est pas conforme à la décision de la HCC du 25 mai, les manifestations se poursuivront jusqu'à démission du premier ministre, ont-ils annoncé.



Le gouvernement d'« union nationale » formé par Christian Ntsay compte sept membres du Mapar. Parmi eux, des figures bien connues de la place du 13-Mai comme Christine Razanamahasoa, l'une des leaders des députés de l'opposition. Le TIM n'a obtenu que quatre ministères. La plupart des portefeuilles clés échappent à l'opposition et, contre toute attente, le gouvernement d'union est surtout composé de ministres issus de la majorité présidentielle. Sept ont même été reconduits à leur poste. *L'Express* titre : « **Le gros lot au HVM, les miettes au Mapar-TIM** ». **Une équipe qualifiée de disparate et de résolument politique, au grand dam de la société civile.** Pour le quotidien, la composition de l'équipe résulte d'un laborieux compromis et non d'un véritable consensus. La mission de chacun semble être de défendre les enjeux électoraux de son camp. **Pour *Midi*, la composition de la nouvelle équipe ne respecte**

pas la clé de répartition prévue dans la décision de la HCC, elle est « une insulte aux manifestants de la Place du 13-Mai ».

DIVORCE À LA 13 MAI



La composition du gouvernement a aggravé les dissensions au sein du groupe des « députés pour le changement ». Plusieurs de leurs leaders ont refusé d'intégrer la nouvelle équipe, d'autres ont cédé aux sirènes du pouvoir. « Le gouvernement a accouché d'un monstre à sept têtes. Il faut l'enterrer sans condition », a tranché un député indépendant. Des étudiants de l'université d'Antananarivo ont manifesté pour protester contre la reconduction de la ministre HVM de l'enseignement supérieur, Monique Razoazanana, qui détient ce portefeuille depuis 4 ans. La grève à la direction générale des impôts et à la douane a pris un tour politique, estime *L'Express*. Les syndicats refusent la désignation de leur nouveau ministre et exigent que soit nommée une personnalité qui aura reçu leur agrément. Les manifestants de

la place du 13-Mai ont été invités à signer une pétition pour demander l'exclusion des ministres HVM. **Le Conseil d'État a rejeté la requête en annulation de la nomination des membres du gouvernement** déposée par la députée TIM Hanitra Razafimanantsoa. Selon le site *Les Décrypteurs* c'est Marc Ravalomanana qui a donné une procuration à Hanitra Razafimanantsoa, vice-présidente à l'Assemblée nationale, pour formuler la requête en annulation. La cohérence de la démarche n'apparaît pas clairement dans la mesure où le TIM a accepté de faire son entrée dans le gouvernement en y plaçant quelques ministres dont deux anciens députés qui ont fait partie du mouvement sur la place du 13-Mai. Des descentes ont été organisées dans les ministères tenus par des ministres HVM pour exiger leur démission. **Les leaders syndicaux ont sommé les « députés pour le changement » de revenir sur la place du 13-Mai** : « Nous les sommons maintenant tous de revenir sur cette place, même ceux qui ont été nommés ministres », a déclaré le porte-parole des organisations syndicales, soucieux de maintenir la pression sur le pouvoir tant que leurs revendications n'auront pas été satisfaites. **Un appel adressé particulièrement aux députés du Mapar, qui ont déserté les lieux suite à un appel à l'apaisement lancé par Andry Rajoelina.** Les parlementaires Mapar ont été traités par Me Hanitra Razafimanantsoa de « traîtres et de déserteurs » pour avoir pris leurs distances avec le mouvement et avoir accepté de siéger au sein du nouveau gouvernement. Pour la presse, le divorce semble consommé entre le TIM et le Mapar depuis qu'**Andry Rajoelina a pris de cours ses concurrents potentiels en se lançant dans une impressionnante pré-campagne électorale, dotée de très gros moyens** et dont les premiers rassemblements dans le Nord-Ouest ont réuni des foules importantes et enthousiastes. Affranchi de toute contrainte administrative ou politique grâce à l'accord conclu pour la nomination d'un premier ministre et d'un ministre de l'intérieur proche du Mapar, « personne ne pourra faire obstacle à sa marche en avant », juge *L'Express*, nonobstant les consignes de neutralité données par le premier ministre aux fonctionnaires et services de l'Etat. Le TIM de Marc Ravalomanana semble à la peine. Ses représentants au sein du gouvernement ont donné l'impression de se préoccuper principalement du redémarrage de l'ex-groupe Tiko (devenu AAA) et de la station MBS, réduite au silence depuis une dizaine d'années.

Le premier ministre a présenté sa politique générale de l'Etat. Le gouvernement n'écartera « personne de l'élection présidentielle », a-t-il affirmé, dans une allusion à peine voilée à Marc Ravalomanana. Un scrutin qui « sera difficile à organiser tant que la paix sociale ne sera pas de retour », a-t-il convenu. Le gouvernement s'engage à respecter la liberté d'expression des candidats ; les rassemblements politiques seront autorisés sur tout le territoire et l'administration devra respecter une stricte neutralité. Parmi les autres priorités du premier ministre : la restauration de la sécurité, la lutte contre la corruption et l'amélioration du climat des affaires. Le programme a été accueilli positivement par le Mapar et le HVM.

58 ANS D'INDÉPENDANCE



Le mouvement de la société civile Rohy doute de la capacité du gouvernement, fortement marqué par les partis politiques HVM, Mapar et TIM, à organiser des élections crédibles. La CENI pour sa part s'est interrogée sur la « faisabilité financière » d'élections présidentielles anticipées, qui plus est organisées en application de lois électorales contestées qui sont à l'origine de la crise. La ministre des finances précise que la loi de finances rectificative ne prévoit pas de rallonge budgétaire pour la tenue des élections. La CENI devra se contenter des 40 milliards Ar inscrits au budget initial et des 12 millions de dollars promis par les partenaires internationaux dans le cadre du projet Sacem. Il manquerait 6 millions de dollars. Cette incertitude financière pourrait compromettre le projet d'organisation d'une présidentielle anticipée que la HCC préconise et que certaines formations appellent de leurs vœux. Les partisans d'Andry Rajoelina exigent que la décision de la HCC soit appliquée et qu'en conséquence la

date du scrutin soit avancée à fin septembre-mi-octobre, avant la saison des pluies, ce qui précipiterait la démission du chef de l'Etat s'il confirme être candidat à sa propre succession. Rivo Rakotovo, président du HVM et président du Sénat, appelé à assurer l'intérim du président-candidat, estime que la préconisation de présidentielle anticipée formulée par la HCC ne s'impose plus, du fait qu'il y a eu, selon lui, un accord politique pour la formation du gouvernement. Pour Omer Beriziky, ancien premier ministre, « la situation ne s'est pas améliorée malgré la formation du gouvernement de consensus. Organiser une élection à la hâte n'est pas une solution ». Le risque est grand, selon lui, de précipiter le pouvoir dans une nouvelle crise.

La CENI a proposé au gouvernement de fixer au 7 novembre le premier tour de la présidentielle, avec un second tour le 19 décembre. Le premier ministre a confirmé ce calendrier. Le HVM, a fait part de sa satisfaction. Réagissant à l'officialisation du calendrier, Marc Ravalomanana a fait part de sa satisfaction et annoncé que **les rassemblements sur la place du 13-Mai n'ont plus de raison d'être.** « Nous allons désormais nous focaliser sur la présidentielle », a-t-il déclaré.

Une rallonge a été accordée à la CENI dans le cadre de la loi de finances rectificative, ce qui devrait lever les incertitudes qui se sont exprimées quant à la faisabilité financière de ce scrutin.

Les mouvements de grèves qui affectent plusieurs administrations ont été reconduits et menacent de gagner de nouveaux secteurs. Dans l'enseignement public, la crainte d'une année blanche préoccupe les familles. Le report des examens affecterait gravement l'enseignement privé, non concerné par le mouvement de grève.



Les 11 membres de la Haute cour de justice (HCJ) et leurs suppléants ont prêté serment peu avant la démission du gouvernement. La requête en déchéance du président de la République a été entendue par la HCC, qui a constaté la responsabilité du chef de l'Etat dans la non mise en place de la juridiction dans les délais prescrit par la Constitution. Dans sa décision, la Cour avait donné cinq jours au chef de l'Etat pour procéder à son installation. Les médias saluent une avancée dans l'instauration de l'Etat de droit et la lutte contre l'impunité des hauts responsables. Une avancée exigée depuis plusieurs années par les partenaires internationaux, notamment le FMI. *L'Express* note cependant que la procédure de saisine de la HCJ est complexe et

pourrait constituer un frein à son opérationnalité.

Elargissement du mandat de la CNIDH à la prévention de la torture. La proposition de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi portant institution de la CNIDH, adoptée par l'Assemblée, ouvre le mandat de cet organisme à des examens réguliers et inopinés de la situation des personnes privées de liberté ou se trouvant dans des lieux de détention.

Madagascar a proposé **d'inclure les munitions dans le programme d'action des Nations unies** en vue de prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre. Une proposition qui vise à renforcer l'ODD 16, cible 4 (« réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes... »).

L'insécurité qui règne dans le monde rural commence à frapper le secteur du tourisme. A Morafenobe des coupeurs de route ont tué un chauffeur-guide touristique et blessé quatre gendarmes de son escorte. Les zones les plus fréquentées par les touristes deviennent des zones rouges. Des dizaines de touristes ont été attaqués et plusieurs guides assassinés. La profession appelle les autorités à prendre des mesures efficaces et pérennes et menace de lancer un mot d'ordre de grève. La haute saison touristique serait d'ores et déjà menacée.

La gendarmerie a comptabilisé 30 000 zébus volés en 2017. 25 000 voleurs ont été arrêtés et présentés à la justice. **En cinq ans, la gendarmerie a dénombré 4 000 morts dans des attaques de dahalo, dont 1 000 villageois.** 100 membres des forces de l'ordre ont aussi trouvé la mort en cours d'intervention. Sur le seul mois de juin 2018, une trentaine de dahalo ont été abattus. Sur la RN4, à Maevatanana, **huit coupeurs de route ont amputé les mains d'un conducteur et de cinq passagers** à bord de deux taxi-brousses, avant de les dévaliser.

41 % des Malgaches sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec la pratique de la vindicte populaire, selon les résultats d'un sondage réalisé par Afrobaromètre. Cette pratique prend de l'ampleur et tend à devenir un mode de fonctionnement courant de la société, affirment les enquêteurs. Plusieurs cas de justice populaire ont été signalés en juin, notamment à Port Bergé où la résidence du chef de district a été réduite en cendre par une bande de 500 à 600 individus exigeant la libération de six détenus, parmi lesquels des membres du « *Dina Besaboa* ». **Quatre enlèvements d'opérateurs indo-pakistanaïses** se sont produits en l'espace de deux semaines. Le gouvernement aurait fait appel à des experts français.

La ministre de la justice ordonne l'assainissement du monde judiciaire. Devant les greffiers en chef, elle a demandé une prise de responsabilité immédiate de tous les acteurs du système. Les greffiers ont été notamment

invités à traiter les justiciables avec respect, à mettre un terme aux mauvaises pratiques et à se soucier du bon usage des deniers publics. Des propos aussi fermes avaient été tenus devant l'ensemble du corps de la magistrature et du monde judiciaire lors de la prise de fonction de la garde des sceaux. Noro Vololona Harimisa demande au CSM de jouer pleinement son rôle de garant de l'indépendance de la justice et au SMM de faire preuve de « sagesse, de retenue et d'exemplarité ». **Le conseil des ministres a remplacé plusieurs hauts responsables du ministère de la justice.** *L'Express* a évoqué « un coup de grisou ».

Le procureur général de la Cour suprême a rouvert l'enquête opposant l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga à la Jirama. L'affaire concerne le paiement du loyer de générateurs à la société Madagascar Utilities, appartenant à Mamy Ravatomanga, qui était également, à l'époque, membre du C.A. de la Jirama. Pour l'accusation, il s'agit d'une facture fictive destinée à puiser des fonds dans les caisses de la société nationale. En mars 2017, le multimilliardaire, PDG du groupe Sodiat et proche d'Andry Rajoelina, avait obtenu pour cette même affaire un non-lieu du tribunal correctionnel d'Antananarivo. La presse rappelle que Mamy Ravatomanga fait l'objet d'une enquête menée par le parquet financier de Paris portant sur l'acquisition frauduleuse d'immeubles et de villas pour plus de 4,5 millions d'euro à Levallois-Perret.



Après plus de deux ans de cavale, le colonel Lylison, sénateur Mapar, a été acquitté en appel. L'ex-chef des célèbres et très contestées Forces d'intervention spéciales (FIS) de la Transition a refait une apparition en public pour la première fois depuis 2016. *Tribune* note que cette décision judiciaire survient au lendemain de la nomination du premier ministre de consensus proposé par le Mapar, nomination synonyme pour certains d'un retour en force d'Andry Rajoelina. Le colonel Lylison avait été poursuivi pour troubles à l'ordre public et atteinte à la sûreté de l'État après avoir incité les Tananariviens à décréter une ville morte le 23 mai 2016.

Un « Dina » a été créé à Nosy Be pour assurer la protection des ressources naturelles, annonce le préfet de police. Une formation

sera dispensée aux chefs fokontany et autres responsables locaux. Le tribunal a donné son approbation pour le rendre exécutoire. De nombreuses démarches similaires ont été engagées par la population dans plusieurs régions pour lutter contre l'insécurité.

La loi sur le recouvrement des avoirs illicites n'a toujours pas été adoptée. Ce projet est jugé par *Midi* essentiel dans le cadre de la lutte contre la corruption.

Des candidats demandent l'annulation du concours de recrutement de commissaires de police. Une requête en ce sens a été déposée auprès du Conseil d'Etat. Des candidats admis auraient été éliminés à la dernière minute. Ils suspectent des faits de corruption et des irrégularités.

Les magistrats du Pôle Anti-Corruption (PAC) d'Antananarivo ont prêté serment, après plusieurs reports en raison des réticences des élus à adopter ces textes et de difficultés de recrutement. Le PAC d'Antananarivo remplace la Chaîne pénale anti-corruption mise en place en 2004. D'autres PAC seront progressivement installés dans les chefs-lieux de province. La décision d'établir ces juridictions spécialisées recommandées par les partenaires onusiens et le FMI remonte à 2015.

Madablog a publié un reportage réalisé en 2008 sur **les pratiques d'exorcisme à Madagascar.** Réalisées par les « bergers » de l'Eglise luthérienne, elles peuvent conduire à soigner des maladies psychiatriques par des **méthodes assimilables à des traitements cruels, inhumains et dégradants,** telles que l'enchaînement nuit et jour d'hommes, de femmes et même d'enfants.

Le taux de prévalence du VIH/Sida s'accroît. Il est actuellement de 0,3 %. L'Onu/Sida se déclarait en 2016 préoccupé par la situation. L'effectif de 31 000 personnes déclarées porteuses du VIH serait très éloigné de la réalité. La population reste réticente à se faire dépister.

L'Office national de nutrition indique que la Grande île a besoin de 740 millions de dollars par an pour une bonne nutrition des enfants de moins de 5 ans. 398 millions de dollars annuels suffiraient à financer 14 projets de nutrition pour que ces enfants ne souffrent plus de malnutrition modérée ou aigüe. Le taux de malnutrition modérée des enfants de moins de 5 ans atteint actuellement 47,3 %.

Deux millions de Malgaches sont atteints de drépanocytose. Sur les 50 millions de personnes drépanocytaires dans le monde, 11 % sont des Malgaches. Le traitement de cette maladie génétique héréditaire est complexe. Le pourcentage d'enfants susceptibles d'être atteints est particulièrement élevé dans la région Atsimo Atsinanana.

Après cinq ans de mise en œuvre, le programme d'appui aux services sociaux de base-santé (Passoba-Santé) est arrivé à son terme et affiche un bilan globalement positif. Plus de 10 millions de personnes ont bénéficié d'un meilleur accès aux services et soins de santé. Le programme, mis en œuvre par l'UNICEF et l'AFD, a été financé par l'UE à hauteur de 22 millions d'euros à son début, puis de 10 millions supplémentaires pour son prolongement de deux ans.

Madagascar a été déclaré officiellement « Pays libre de la polio » par la Commission régionale de certification de l'éradication de la poliomyélite en Afrique.

Payer pour travailler. Dans un article publié sur son site, l'OIT révèle qu'à Madagascar il faut parfois payer son responsable hiérarchique pour pouvoir travailler, conserver son emploi et voir son contrat renouvelé. Les délégués syndicaux hésitent à dénoncer ces pratiques et l'inspection du travail doit souvent faire face à des intimidations verbales et parfois même à des menaces de mort.

La **Journée mondiale contre le travail des enfants** a été consacrée au travail dangereux et à la sécurité du travail pour les jeunes ayant l'âge légal de travailler. Deux millions d'enfants de moins de 15 ans travaillent et ne sont pas scolarisés, selon une étude du BIT, de l'UNICEF et de l'Instat de 2016.

Les services de la protection de l'enfance enregistrent une **progression préoccupante des déclarations de fugue et de disparition**. 329 cas ont été enregistrés dans la capitale entre janvier et mai 2018. **Une enquête menée par l'UNICEF auprès de 950 enfants des rues de la capitale montre que 70 % des enfants sont poussés à mendier par leurs parents.** S'ils rentrent à la maison les mains vides ils sont sévèrement punis.

Une étude nationale sans précédent vient de paraître sur les **violences à l'égard des enfants**. Elle confirme que ces violences font partie de leur vie quotidienne. Une violence banalisée et un taux de signalement quasi inexistant. Les enfants victimes de viols incestueux obtiendraient rarement gain de cause devant les tribunaux.

« **Enfants nés en prison : des êtres oubliés !** », titre *La Gazette*. Des enfants naissent encore dans les prisons car la mère est enceinte à son arrivée. On constate aussi que des femmes détenues tombent enceintes durant la période de détention alors que l'organisation carcérale exclut en principe ce type de situation. Ces enfants, ne pouvant être séparés de leurs mères, sont obligés de partager leurs conditions carcérales.

L'association des femmes luthériennes dénonce **la coutume qui délaisse les veuves dans la région Sud-Ouest**. La famille de l'homme défunt accapare tous les biens acquis durant l'union, dépouillant la veuve de tous ses biens et de toutes ses ressources.

14 radios de proximité dans 11 districts du Sud touchés par l'insécurité ont participé à des sessions de renforcement de capacité organisées par le PNUD et l'UNESCO dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le Fonds des Nations unies pour la Consolidation de la paix.



Le nouveau ministre de la communication, Riana Andriamandavy VII, contesté par les journalistes. Dès sa nomination ils n'ont pas hésité à faire connaître via *Facebook* leur désapprobation pour la nomination de cette personnalité qui s'est illustrée par des agissements répréhensibles au lendemain de l'arrestation de l'ex-conseillère du chef de l'Etat, Claudine Razaimamonjy, poursuivie pour détournement de deniers publics. Pour *La Gazette* cette nomination s'apparente à une ultime provocation aux professionnels des médias, et qui plus est, il s'agit d'une « *erreur de casting* ». *La Vérité* est du même avis et se dit « *scandalisé* ».

La licence d'exploitation des stations TV et radio MBS appartenant à Marc Ravalomanana a été rétablie à la suite du verdict du Conseil d'Etat qui annule la décision du ministère de la communication. Après une décennie de fermeture, le PDG de Tiko espère pouvoir refaire enfin son retard médiatique sur ses adversaires à la présidentielle, notamment Andry Rajoelina, qui, avec la station *Viva*, dispose de gros moyens

Un partenariat a été signé entre L'Express et L'Ecole supérieure de l'information et de la communication (Samis/Esic) dépendant du Collège Saint Michel pour lancer L'Express Academy, un centre de réflexion, de formation, d'étude et de réflexion sur le journalisme, l'information et la communication.

Des experts australiens du secteur minier vont collaborer au renforcement de compétence des responsables malgaches. Leur contribution portera notamment sur le respect des cahiers des charges pour les permis délivrés, la politique fiscale et la législation, le développement durable et la surveillance des impacts environnementaux des opérations minières.

Les exportations malgaches de saphir sont très largement clandestines. A peine 10 % des 20 tonnes produites chaque année sont déclarées, révèle le DG du Bianco. Des **exportations clandestines d'espèces protégées** (caméléons, geckos, tortues) sont de nouveau mentionnées. Près d'un millier de tortues braconnées ont ainsi été saisies depuis le début de l'année sur la RN7, en provenance du Sud.

La présence de gros bateaux de pêche chinois au large de Lavanono (district de Tsihombe) préoccupe la population qui craint pour la surexploitation de ses ressources halieutiques. Le ministère de la pêche dément toute activité illégale.

105 des 112 espèces de lémuriniens sont menacées d'extinction et la situation s'aggrave. Les chercheurs lancent un cri d'alarme. En cause, la déforestation mais aussi, selon eux, l'impunité régnante, le laxisme de la justice et des autorités.

A l'occasion de la **Journée mondiale de l'environnement**, Amnesty International, l'Alliance Voahary Gasy, la Coalition Nationale de Plaidoyer Environnemental et le CRAAD-OI se sont associés pour des actions de sensibilisation. La population a été appelée à **soutenir les défenseurs de l'environnement**.

Après 3 semaines de détention, un militant écologiste, Christopher Manenjika, a été déclaré coupable de « rébellion » et d'« outrage à fonctionnaires ». « *La ressemblance est frappante entre le cas de Christopher et celui d'autres militants écologistes à Madagascar, eux aussi en butte à des accusations de " rébellion ", qui sont un prétexte pour les réduire au silence* », a déclaré Amnesty International.

Les constructions et remblais illicites ont augmentés ces derniers mois à Antananarivo. La nouvelle ministre de l'aménagement du territoire, Christine Razanamahasoa, s'est déclarée déterminée à y mettre un terme. Dans le collimateur de *La Gazette*, Edgar Razafindravahy, ancien PDS d'Antananarivo et conseiller de la présidence, qui poursuivrait des remblayages de terrains jouant un rôle essentiel pour le drainage de zone inondables.

La désertification touche 31 % de la superficie du pays, dans 12 des 22 régions, principalement dans l'Ouest et le Sud-Ouest. Aux causes traditionnelles que sont la déforestation et les feux de brousse, s'est ajouté plus récemment le rejet d'eaux usées provenant des sites d'exploitations minières.

La nouvelle ministre de l'aménagement du territoire **a annoncé son intention de suspendre la loi sur les Zones économiques spéciales (ZES)**, qualifiée par le Collectif Tany de « *porte ouverte à l'accaparement des terres* ». S'adressant aux étrangers qui essaient d'accaparer illégalement des terrains, elle déclare : « *Il faut que vous respectiez la loi et les valeurs malgaches. Les propriétaires du terrain doivent également le démontrer avec des documents légaux* ».

La Chine financera la réhabilitation de la RN5A, qui relie Ambilobe à Vohémar, l'une des seules voies desservant le Nord-Est de l'île. L'Exim Bank of China a débloqué 158 millions de dollars pour financer la réfection de cet axe stratégique. La Chine aurait tiré profit de la lenteur de décaissement des aides du FED allouées à Madagascar.

La Banque mondiale a annoncé un **appui additionnel de 40 millions de dollars** pour le « **Projet d'amélioration de la gouvernance et des opérations dans le secteur de l'électricité** » (PAGOSE). Objectifs : renforcer la performance financière et opérationnelle de la Jirama ainsi que la transition vers les énergies renouvelables. Le pays occupe la 185e place sur 190 pays dans le classement des indicateurs énergétiques du rapport Doing Business. Le taux national d'électrification était de 15 % en 2016. Le projet de loi de finances rectificative en cours d'examen prévoit **une enveloppe supplémentaire de 100 milliards Ar pour la Jirama**. La compagnie nationale ne devrait plus percevoir aucune subvention de l'Etat en 2021.

La centrale solaire photovoltaïque d'Ambatolampy, est opérationnelle. C'est la plus grande de l'océan Indien et l'une des plus importantes en Afrique subsaharienne. Des installations similaires sont envisagées dans une quarantaine d'autres localités. **Les travaux de construction de la centrale hydro-électrique de Mahitsy avancent.** Cette centrale, construite sur le fleuve Ikopa et fournissant une puissance de 28 MW, sera opérationnelle au second semestre 2019. Elle alimentera plus de 200.000 ménages sur le réseau interconnecté d'Antananarivo. 300 millions d'euros d'investissements seront alloués au **renforcement de la production d'électricité dans la région de Toamasina** à partir de 2019, grâce au projet de centrale hydro-électrique de Volobe.

La monnaie nationale devrait poursuivre sa dépréciation en 2018. Celle-ci sera néanmoins limitée par les décaissements qui doivent intervenir dans le cadre du programme FEC du FMI, les bonnes perspectives pour les cours de la vanille et une meilleure gestion des exportations aurifères. L'insécurité qui frappe désormais les touristes étrangers, pourrait impacter lourdement le secteur, gros fournisseur de devises.

Le développement informatique victime d'une fuite de cerveaux. Et les bons éléments - ceux qui ne sont pas partis - sont engagés par les compagnies off-shore en services informatiques qui travaillent pour le compte des géants internationaux.

Recensement de la population - Les agents recenseurs rencontrent des obstacles dans la collecte des informations auprès de la population. Le contexte politique inciterait celle-ci à faire preuve de méfiance. Le DG de l'Instat reconnaît des défaillances dans la sensibilisation. Dans certaines zones, les agents doivent se faire accompagner par les forces de l'ordre en raison de l'insécurité. Malgré le retard pris par les opérations, les premières données sont attendues pour courant octobre.

Trafic de stupéfiants : 140 kg de drogues ont été saisis par les douanes et la gendarmerie. Neuf individus ont été interceptés (dont trois Mauriciens). Un important réseau international serait derrière cette affaire. Il s'agirait de la plus grande prise jamais réalisée à Madagascar et en Afrique de l'Est. La marchandise, en transit par Madagascar, était destinée aux marchés des îles de l'océan Indien.

Zone franche textile de Tanjombato : un employeur chinois dénoncé pour violence par ses employés a été interpellé. Sidérés par le comportement de leur chef, les employés se sont révoltés et ont déposé plainte.

Le futur cardinal Désiré Tsarahazana, archevêque de Toamasina et président de la conférence épiscopale, s'inquiète de la montée de l'islam dans la Grande île. Dans un entretien accordé à l'association « *Aide en l'Église en détresse* », il évoque une « *invasion* ». Cette situation serait due, selon lui, à la présence massive de personnes issues des pays du Golfe et du Pakistan qui « *achètent les gens* ». L'archevêque s'inquiète également de la construction massive de mosquées dans le pays. Des fondamentalistes commenceraient à s'installer, en provenance des Comores.

L'OIF engage des actions de prévention des phénomènes de radicalisation et d'extrémisme violent chez les jeunes. Bien que la zone océan Indien soit encore relativement épargnée par ces phénomènes, l'OIF a pris l'initiative d'organiser un **séminaire régional** sur les politiques publiques de la jeunesse et la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. »